

# Consolider votre présence à l'international

Consolider votre projet à l'international est un gage de pérennité pour votre entreprise. Il convient que votre entreprise sans cesse évolue, conforte ses positions et tire le meilleur parti de l'expérience des autres.



## ■ L'AIDE À L'IMPLANTATION COMMERCIALE ET LA DOMICILIATION

CCI International apporte une **offre totalement intégrée** en liaison avec son réseau de partenaires (CCI françaises à l'étranger, Missions économiques...) pour aider votre entreprise à ouvrir un bureau ou une filiale à l'étranger.

## ■ L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

Ce sont des lieux et des instants privilégiés **pour échanger ses bonnes pratiques et valoriser son savoir-faire**. CCI International propose :

- des clubs pays ou thématiques permettant aux entreprises d'échanger
  - club PECO (Pays d'Europe centrale et orientale)
  - club JO 2012 (le tremplin vers les JO 2012 en Grande-Bretagne)
- des Grands Prix mettant à l'honneur des entreprises aux pratiques exemplaires
  - Trophées Leadexport (Trophée des meilleures performances à l'export des PME de la région)
  - Grand Prix VIE (mettant en valeur les expériences réussies de VIE à l'étranger) en partenariat avec Ubifrance)
  - Prix PME France/Chine (récompensant les PME ayant initié un projet de développement en Chine) en partenariat avec l'ACFCI)

## ■ L'APPUI JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le service juridique et réglementaire **vous informe et vous conseille** :

- assistance de premier niveau sur toute question juridique, réglementaire ou fiscale,
- accompagnement personnalisé sur la rédaction et la révision de contrats internationaux,
- information juridique et réglementaire européenne assurée par le réseau European Enterprise Network (EEN).



L'Europe à la portée de votre entreprise.

CCI International est affilié au réseau EEN (Entreprise Europe Network)

Contactez votre **conseiller CCI International** !  
(votre interlocuteur en direct : rendez-vous au dos de ce document)